

Session du Conseil régional des 20 et 21 Juin 2013

Intervention de Julie Nouvion – Vœux sur les Bluets

Madame la présidente, chers collègues,

La naissance n'est pas une marchandise ! C'est l'esprit qui anime les projets d'établissement des maternités des Lilas et des Bluets, c'est aussi l'esprit de ce vœu.

Je le présente avec solennité et émotion car l'enjeu est de taille : il en va de la fermeture possible de deux lieux hautement emblématiques de notre région.

Et je le présente surtout avec beaucoup de conviction, après être intervenue plusieurs fois dans cet hémicycle présenter le dispositif des Maisons de Naissance, et avoir obtenu son soutien, après aussi être intervenue à plusieurs reprises lors des précédents débats budgétaires pour porter le refus absolu des amendements de l'opposition régionale mettant en péril le droit à l'avortement dans notre région en nous proposant d'amoinrir notre soutien financier aux centres de planification et d'IVG.

Depuis plusieurs mois, plusieurs années même, nous sommes un certain nombre d'éluEs, de militantEs, de familles mobilisées aux côtés des personnels des maternités des Lilas et des Bluets. On n'y accouche pas comme dans n'importe quelle autre structure. Les femmes, les couples qui s'y rendent y trouvent : un accompagnement davantage humanisé auprès du plus petit nombre d'interlocuteurs possibles, la possibilité de vivre la naissance d'un enfant en accord avec un projet de naissance personnalisé et mûri, un accouchement accompagné par une présence humaine qui peut permettre de faire le choix d'une moindre médicalisation, une place plus grande qu'ailleurs laissée au père, une aide à l'allaitement.

Comme vous pouvez le deviner, tout cela ne rapporte pas grand chose à nos amies les maternités. La tarification à l'activité en vigueur dans notre pays rémunère les actes : endormir, couper, découper, recoudre. Il y a un barème. Mais tenir la main d'une femme en guidant sa respiration pour l'aider à ne pas souffrir de la douleur, ou l'aider inlassablement, 5, 10, 15 fois à replacer le nouveau-né à son sein, ou encore aménager les espaces et les temps pour faire de la place aux pères, cela ne se rémunère pas.

Ainsi la maternité des Bluets est depuis des années dans une situation financière contrainte et désormais menaçante. La mission d'appui diligentée par l'ARS suggérait dans son rapport de « procéder à très court terme à un soutien financier de l'ordre de 4M€ pour éloigner le risque de cessation de paiement et permettre la mise en place d'un plan d'actions ». Un premier versement a été effectué par l'ARS en fin d'année 2012, en parallèle aux efforts effectués par l'association Ambroise Croizat qui assure la gestion de la maternité, et par l'ensemble des personnels pour permettre notamment un léger accroissement de l'activité et donc des revenus.

Mais l'ARS a récemment manifesté son refus de verser les sommes promises et place la maternité des Bluets dans une situation périlleuse, avec un risque réel de cessation de paiement.

C'est pourquoi avec ce vœu qui formalise le soutien de notre région aux maternités des Bluets et des Lilas, nous demandons à l'ARS IdF de verser aux Bluets les sommes prévues initialement.

Nous demandons également à la Région IdF de s'engager dans une démarche active auprès de la ministre de la Santé pour une avancée de la réforme de la T2A. Cette réforme constituait l'engagement 19 du candidat Hollande et il nous semble urgent de la mettre en œuvre rapidement.